

Vû que le temps pour présenter des bills privés est expiré, votre comité recommande que la partie de la règle 49 qui limite ce temps soit suspendue au sujet de toutes les pétitions qui précèdent.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année civile 1895. (*Document de la session No 8.*)

Sur motion de M. Mills (Annapolis), secondé par M. Sproule,

Ordonné, que conformément à la recommandation contenue dans le cinquième rapport du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 de la Chambre qui limite le temps pour présenter des bills privés soit suspendue au sujet des pétitions qui suivent, savoir :—De la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Île de Montréal, pour amender sa charte ;—De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, pour amender sa charte ;—De la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental, pour amender sa charte ; De la Compagnie du chemin de fer et de navigation de la Baie de Quinté, demandant un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne ;—De la Compagnie des Hauts-Fourneaux de Hamilton, demandant une charte ;—et de la Compagnie de commerce et d'exploitation du Yukon et de la Colombie-Britannique, demandant une charte.

Sur motion de M. McKay, secondé par M. Henderson,

Ordonné, que conformément à la recommandation contenue dans le cinquième rapport du comité des Ordres Permanents, la règle 51 de la Chambre soit suspendue au sujet des pétitions suivantes, savoir :—

De la Compagnie des Hauts-Fourneaux de Hamilton pour une charte, et de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, pour amender sa charte.

Sur motion de M. Foster, secondé par M. Dickey,

Résolu,—que l'ordre appelant la seconde lecture du bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba), soit le premier ordre du jour, mardi, le 3 mars prochain, et les jours suivants, sauf les lundis, jusqu'à ce que le débat soit fini.

Sur motion de Sir Adolphe P. Caron, secondé par M. Dickey,

Ordonné, que MM. Ross (Lisgar) et Angers sont ajoutés au comité des Banques et du Commerce ; MM. Robinson et Angers, aux comités des Comptes Publics et des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes ; et M. Angers, au comité des Privilèges et Elections.

Ordonné, que M. McKay ait la permission de présenter un bill (No 69) constituant en corporation la Compagnie des Hauts-Fourneaux de Hamilton (à responsabilité limitée.)

Il présente en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. McKay ait la permission de présenter un bill (No 70) concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Northrup ait la permission de présenter un bill (No 71) à l'effet de fusionner la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Baie de Quinté et la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Napanee et Occidental, sous le nom de " Chemin de fer de la Baie de Quinté."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.